

## **Article 1. Objet**

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à toutes les prestations commandées à la SARL AZ22, représenté par son gérant Arnaud Bertrand (ci-après « Photographe »).

Les présentes Conditions Générales de Vente constituent un contrat entre le Client et le Photographe (ci-après « les Parties ») qui encadre les prestations réalisées par le Photographe telles que décrites dans le devis et définit les responsabilités de chacune des parties au Contrat.

Tout autre document que les présentes Conditions Générales de Vente et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative, indicative et non contractuelle.

La passation d'une commande par le client emporte l'adhésion sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente, sauf conditions particulières consenties par écrit. En contractualisant avec le photographe par la signature et l'acceptation du devis transmis par cette dernière, le client s'engage à respecter l'ensemble de ces Conditions Générales de Vente.

## **Article 2 : Définitions**

« CGV » ou « Contrat » : correspondent au contrat visant à encadrer les relations contractuelles entre un professionnel et ses clients (consommateur ou professionnel).

« client » ou « clients » : correspond à toute personne physique ou morale majeure qui a passé une commande de prestation auprès du photographe et a signé le devis correspondant. Le client s'engage pour les personnes mineures dont il est responsable.

« client professionnel » ou « clients professionnels » : est une personne physique ou morale qui agit en tant que professionnel au sens du Code de la consommation.

« données personnelles » : toute information, de quelque nature qu'elle soit et indépendamment de son support, y compris le son et l'image,

concernant une personne physique identifiée ou identifiable, dénommée ci-après « personne concernée ». Est réputée identifiable une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments spécifiques de son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

« Photographe » ou « Professionnel » : la SARL AZ22 qui exécute, vend des photographies et réalise les Prestations prévues au Contrat.

« Photographies » ou « Photos » : correspondent aux images obtenues par un procédé permettant d'enregistrer, à l'aide de la lumière et de produits chimiques, l'image d'un sujet. En l'espèce, les photographies prises par la SARL AZ22.

« Prestation », « Shooting » ou « Séance » : fourniture d'un service de photographie par la photographe contre rémunération, tel que décrit au sein du devis conclu entre le client et le photographe.

« Reportage » : correspond aux prestations effectuées durant des événements personnels et professionnels, exemples : mariage, baptême, anniversaire, soirée événementiel...

« Produit » : correspond aux photographies imprimées vendus par le photographe.

« RGPD » : Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### **Article 3 : Date et durée de la Prestation**

La date et la durée de la prestation ont été définies lors des échanges entre la photographe et le client et peuvent également être spécifiées dans le devis. La date est réservée une fois l'acompte payé par le client.

Le client s'assure avant les prises de vues et photographies de s'être préparé et d'avoir préparé les lieux dans lesquels se dérouleront la prestation.

## **Article 4 : Tarification et paiement**

### **4.1 Contenu et tarif de la Prestation**

Par défaut, les conseils de préparation ou le rendez-vous de préparation se font par téléphone ou par écrit (sms, whatsapp, email...).

Lors de la commande, le client et la photographe définissent ensemble le nombre de photographies, la durée et le lieu de la séance photos. Le Client choisit la formule qu'il juge la plus adéquate, et la photographe n'est pas tenu responsable de son choix.

Selon ce qui est prévu au sein du devis signé par le Client, le tarif peut comprendre notamment :

- les frais administratifs ;
- les conseils de préparation ;
- le déplacement du photographe ;
- la prise de vue ;
- la sélection des photographies ;
- le traitement des images et Photographies ;
- l'envoi des Photos via une solution numérique.

Il n'y a pas de minimum contractuel de prise de vues dans le cadre de séances photos ou reportage.

Toute modification du devis initial ou de la prestation donnera lieu à un ajustement du tarif.

### **4.2 Paiement de la Prestation**

Le paiement doit être finalisé avant la livraison des photos. Il est possible de payer en plusieurs fois. Les modes de paiements suivants sont acceptés : espèces, virement bancaire et lien de paiement. En cas d'absence ou de retrait de paiement, les photos seront supprimées au bout d'un mois, sans possibilité de les récupérer.

### **4.3 Droit de rétractation**

Dans le cadre d'un démarchage venant du photographe, Le Client dispose de 14 (quatorze) jours pour se rétracter au moment de la commande. Cependant, dans le cadre d'une prestation de photographie, ce droit de rétractation est exclu lorsque la prestation a eu lieu sur demande du client avant la fin du délai de 14 (quatorze) jours. Le droit de rétractation ne s'applique pas en présence de toute commande pouvant faire l'objet d'une exception contenue à l'Article L 221-28 du Code de la consommation.

#### **4.4 Prestations offertes**

Concernant les séances offertes (prestations offertes) par la photographe, celles-ci ne sont pas concernées par les stipulations relatives au paiement compte tenu de la nature gratuite de la prestation.

Cependant, toutes les autres stipulations contenues dans les CGV demeurent applicables, peu importe la nature payante ou gratuite de la prestation.

Les séances gagnées par le biais d'un concours sont valables 6 mois sauf indications contraires mentionnées sur le bon cadeau.

## **Article 5 : Annulation ou report de la Séance**

### **5.1 Modification de la Prestation**

Toute demande de modification de la prestation par le client ne sera prise en compte que si la demande est établie par écrit (courrier ou courriel), au plus tard 1 (un) mois avant la date de la prestation, sous réserve de l'accord écrit du photographe.

Ne sont pas acceptées les modifications portant sur une Prestation d'un montant inférieur à celle indiquée sur le Contrat.

### **5.2 Report de la Prestation**

En cas de conditions atmosphériques dégradées, aucun remboursement ne sera effectué, la séance sera reportée à une date ultérieure convenue entre le client et la photographe.

Pour les prestations réalisées en extérieur, la séance peut être déplacée si les conditions météorologiques ne permettent pas le bon déroulement de la prestation. Le photographe peut proposer de transformer une séance extérieure en une séance à domicile.

Dans ce cas, le photographe recontactera par tout moyen le client le jour de la prestation pour la reprogrammer.

## **Article 6 : Obligation de moyen**

La photographe s'engage à fournir ses meilleurs efforts, au titre d'une obligation de moyen et dans la mesure du possible, pour atteindre l'objectif visé.

La photographe est un professionnel n'ayant pour mission que l'exécution, le développement, le tirage et la vente de photographies.

Toute autre mission ou tâche est exclue des prestations du photographe. A ce titre, la mise en place, le maquillage, la préparation du client, préparation du mannequin ou tout autre acte relatif à la photographie n'étant pas compris dans le tarif détaillé à l'article 3 ci-dessus et dans le devis ne relève pas du champ de compétence du Photographe et n'est pas compris dans la Prestation de photographie.

## **Article 7 : Déroulement de la Séance**

### **7.1 Devoir de coopération**

Le Client s'engage à coopérer et à faciliter le travail de la Photographe lors de l'exécution de la Prestation. Il est formellement interdit au Client de prendre des Photos avec un appareil photo, téléphone mobile ou autre appareil durant la Séance. La Photographe ne pourra pas être tenue

responsable d'une moindre qualité des Photos en cas de manque de coopération d'un des participants de la Séance.

## **7.2 Responsabilité durant la Séance**

Durant la séance photos, le client veille à mettre en sécurité ses affaires et biens, et surveillera ses enfants le cas échéant. Le client est responsable de lui-même ainsi que des enfants dont il a la responsabilité.

Le Photographe ne peut être tenu responsable en cas d'accident.

## **7.3 Retard du Client**

Le client s'engage à être à l'heure au rendez-vous fixé pour la séance.

L'heure fixée pour la prestation est impérative et tout retard du client pourra être imputé du temps préalablement convenu pour la séance.

Au-delà de 30 (trente) minutes de retard, la séance sera annulée et l'acompte ne sera pas remboursé.

## **Article 8 : Envoi des Photographies**

Les envois des photographies sont réalisés via une solution numérique (comme une galerie en ligne ou un lien pour récupérer les photos).

L'envoi est réalisé dans un délai de 1 (un) à 3 (trois) mois environ. Cet envoi comporte le nombre de photos définis lors de la réservation.

Des impressions peuvent être proposées en supplément. Le photographe ne peut être tenu responsable des impressions que le client réaliserait de lui-même.

## **Article 9 : Traitement des Photographies et réclamation**

### **9.1 Traitement des Images et Photographies**

Le client a pris connaissance des précédents travaux réalisés par la photographe, et ne pourra contester le travail réalisé.

Le client a pu accéder sur demande à des photographies pour visualiser le travail de la photographe. Le client a pu constater que le style des photographies est naturel, et pris sur l'instant, et que les images ne sont pas réalisées en studio.

La sélection et le post-traitement des photographies sont réalisés par le photographe et selon son style photographique et artistique. Le photographe n'est pas tenu responsable des expressions du visage du client ou si ce dernier n'est pas satisfait par le rendu des poses adoptées sur les photographies. Le photographe n'est pas responsable du temps météorologique et de l'impact qu'il peut avoir sur les images.

Le photographe ne peut être tenu responsable des éléments extérieurs perturbant les images (autres personnes, invités, éléments urbains). Toutes modifications des photographies seront à la charge du Client.

Le photographe ne livre pas les photos originales (non modifiées/ traitées par la Photographe).

## **9.2 Réclamation**

En cas de défaut sur les produits finis (photographies ou images envoyées), le client devra en informer la photographe dans un délai de 48 (quarante-huit) heures à compter de la réception des travaux. A défaut, passé ce délai, les produits seront considérés comme acceptés. A l'issue de ces 48 (quarante-huit) heures, les photos originales pourront être supprimées.

Le client reconnaît avoir réservé le photographe en connaissant et en acceptant son style de prise de vue et de retouche (cadrage, colorimétrie, montage...). Le client comprend qu'aucune réclamation ne sera acceptée sur ces points.

Si le client souhaite des modifications sur les photos (changement de colorimétrie, retouches plus poussées, modification du montage...), la demande donnera lieu à un nouveau devis et/ou une nouvelle facturation.

## **Article 10 : Diffusion / publication des images**

### **10.1 Interdiction de publication**

En application du Code la propriété intellectuelle en corrélation avec le droit d'auteur, le client s'engage à ne pas publier les photographies prises par la Photographe sans son accord écrit préalable.

En effet, l'utilisation des photographies est, sauf mention particulière, une utilisation personnelle dans un partage familial et privé.

Dans le cadre d'une séance, le client valide les photos qu'il souhaite recevoir. Le client reste responsable en cas de diffusion des photographies par ses proches sur Internet ou tout autre support.

La photographe n'est pas responsable en cas d'impressions réalisées par le client.

## **10.2 Conditions applicables aux Clients professionnels**

Dans le cadre des séances réalisées pour les clients professionnels, ces clients peuvent utiliser les photos pour des partages (annonces, site professionnels, réseaux sociaux, réseaux sociaux professionnels) à l'exception de publications journalistes.

Après l'envoi des photos, les images ne seront plus modifiées et ne pourront pas être modifiées par les clients professionnels.

## **Article 11 : Durée de conservation des Photographies**

La photographe s'engage à conserver les photos à disposition du client pour toute commande durant un délai de 2 (deux) semaines à compter de la livraison des photographies. Passé ce délai, en cas de perte ou détérioration des images par le client, la photographe ne peut en garantir la duplication.

## **Article 12 : Stipulations spécifiques pour les mariages**



## **12.1 Obligations du Client et déroulement de la Prestation**

Lors de la réalisation de la prestation dans le cadre des mariages, le client s'engage à respecter les instructions données oralement et par écrit par le photographe et notamment :

- Le photographe ne pourra être gêné lors du déroulement de la prestation par d'autres photographes/vidéastes, professionnels ou amateurs.
- Tous incidents causés par d'autres photographes professionnels ou amateurs seront à la charge des mariés. Il ne peut avoir de réclamations à la suite de la présence d'autres appareils.
- Pour son bon déroulement, les photos de couple devront être effectuées en la seule présence du Photographe.
- L'accord préalable des prestataires concernés (coiffeurs, maquilleurs...) est conseillé en cas de présence en leurs lieux.
- Les horaires définis devront être respectés. Tout retard étant susceptible de nuire au bon déroulement des prises de vues, ne pourra donner lieu à une réclamation.

En cas de non-respect de ces obligations, le Photographe ne pourra être tenu responsable. Il est à la charge des Clients de réserver les lieux des prises de vue si besoin (ex : parc), et de payer leur droit d'entrée.

## **12.2 Tarif et modalités de paiement des Prestations de mariage**

Le tarif de la prestation est indiqué en euro (€) et en toutes taxes comprises (TTC) sur le devis transmis.

Le photographe propose deux possibilités de paiement :

1. Le paiement comptant de la totalité au moment de la signature du devis ou ;
2. Le versement d'un acompte au moment de la signature du devis (30% minimum), puis le solde doit être réglé au plus tard 2 (deux) semaines avant le début de la prestation.

En cas d'absence ou de retard de paiement, les photos seront supprimées au bout d'un mois, sans possibilité de les récupérer.

Toute commande supplémentaire à la prestation devra être réglée au moment de la commande.

Toute heure supplémentaire devra être réglée après le mariage au tarif en vigueur à ce moment-là.

### **12.3 Modification de la prestation de mariage**

La date de la prestation ne peut pas être modifiée par le client sauf en cas de force majeure.

Le type de prestation peut être modifié uniquement pour une prestation supérieure.

Si le lieu de la prestation est modifié, les frais de transport seront ajustés en conséquence.

### **12.4 Annulation et rétractation des prestations de mariage**

L'annulation du contrat par le client avant la date de la prestation entraîne la perte des acomptes versés.

L'annulation à moins de 3 (trois) mois avant la date de la prestation, entraîne le paiement total de la prestation, sauf si un nouveau couple, présenté par le client, conclut un contrat avec la photographe pour une prestation de mariage équivalente.

En l'absence de réponse du client aux différents moyens de communication (téléphone, courriels...) entraînera de fait l'annulation, sans remboursement, de la prestation.

### **12.5 Livraison des photos de mariage**

Les photos sont présentées au client dans un délai de 12 (douze) semaines après le jour de réalisation de la prestation. Les photographies représentent le travail final livré via une solution numérique.

Si un album photo est inclus, le client choisit parmi les photos présentées, la sélection qui compose l'album, au nombre indiqué sur le contrat dans un délai de 4 (quatre) semaines après réception des photographies.

Si la sélection n'est pas faite par le client dans ce délai, un album par défaut leur sera fourni. Les clients n'ont pas de pouvoir de modification sur la mise en page.

La photographe s'engage à livrer l'album au Client dans les meilleurs délais, les délais de fabrication des albums allant jusqu'à 60 (soixante) jours.

## **Article 13 : Problème technique, accident ou risque sanitaire**

En cas de problème technique ou matériel lors de la séance photo, ou après la séance, celle-ci pourra être remboursée (en partie ou dans sa totalité), ou elle pourra être reprogrammée sans frais.

Ceci sans donner lieu à un quelconque versement de dommages et intérêts à quelque titre de la part du photographe.

En cas d'impossibilité de réaliser la séance pour des raisons sanitaires, la séance sera reportée sans frais.

## **Article 14 : Annulation et irrévocabilité du Contrat**

Tout contrat (dont le devis et les CGV) passé entre les parties est irrévocable pour le client et le photographe, sauf acceptation écrite contraire des parties.

En cas d'annulation de la part du client, l'acompte ne pourra être remboursé, sauf en cas de force majeure.

Si le client n'est pas joignable par courriel ou téléphone, la séance ou le reportage sera annulé et l'acompte non remboursé.

## **Article 15 : Force majeure**

En cas de force majeure ou de survenance d'un événement imprévisible qui modifie de façon extraordinaire, substantielle et déterminante les circonstances ayant donné lieu à l'exécution de la prestation, les parties ne seront pas responsables de l'inexécution ou du retard dans l'exécution du contrat.

Cependant, dans le cas où le client se retirerait du contrat et de la réalisation du travail par le Photographe, et uniquement s'il s'agit d'un cas de force majeure indépendant de la volonté du client, le photographe ne réclamera pas le montant total de la prestation et acceptera le montant payé à ce jour comme compensation pour la perte du travail.

Est considéré comme un cas de force majeure un événement :

- extérieur à la volonté des parties ;
- imprévisible (l'événement concerné ne doit par aucun moyen pouvoir être anticipé ou prévu) ;
- rendant impossible l'exécution de la prestation (dès lors que l'événement survient malgré le fait que tout ait été mis en œuvre pour l'éviter).

Chacune des parties peut invoquer un cas de force majeure dès que cet événement est caractérisé par la réunion cumulative des conditions susvisées.

Les parties s'engagent à s'informer immédiatement par écrit de la survenance de tout événement de force majeure. Les parties évalueront conjointement et de bonne foi les conséquences de cet événement dans un délai maximum de 72 (soixante douze) heures.

## **Article 16 : Propriété intellectuelle et droit à l'image**

En vertu du droit d'auteur protégé par le code de la propriété intellectuelle, les photographies ne peuvent pas être modifiées par le client de quelque manière que ce soit (cadrage, couleurs, filtres, mise au format, luminosité).

Le photographe pourra utiliser les photos pour sa communication (réseaux sociaux, site web, concours, et autres moyens de communication) après obtention de l'accord écrit par le Client pour son droit à l'image, dans le cas où des personnes sont reconnaissables.

Dans le cas où les clients souhaitent garder l'exclusivité des photos, les photos devront rester dans un cadre privé, et ne pourront être partagées par aucune des parties.

## **Article 17: Commandes de photo d'art**

### 17.1 Commande

Le contrat de commande sera effectif lorsque le client confirmera sa commande par écrit.

Il devra renseigner une adresse et un mode de paiement valables afin de finaliser la commande. La finalisation de la commande implique l'acceptation des prix des produits vendus, ainsi que les modalités et délais de livraison indiqués.

### 17.2 Produits et prix

Le prix de vente des produits est affiché sur le site en euros et comprend toutes les taxes, à l'exception des frais de livraison le cas échéant. Les Produits sont décrits sur le site sur la page correspondante et mention est faite de toutes leurs caractéristiques essentielles. L'indisponibilité d'un produit ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du photographe, pas plus

qu'elle ne saurait ouvrir un quelconque droit à indemnisation ou dommages et intérêts en faveur du client.

Les frais de livraison seront détaillés le cas échéant dans le récapitulatif avant de passer la commande. Les frais de livraison dépendent de la nature du produit ainsi que du lieu de livraison.

### 17.3 Moyens de paiement

Sauf dispositions contraires, toutes les ventes sont payées comptant au moment de la passation de la Commande. Le paiement peut être réalisé :

- via paylib ;
- par chèque bancaire, dans ce cas la livraison du produit interviendra dans un délai de 8 jours après encaissement du chèque ;
- par virement bancaire

### 17.4 Rétractation

Le Client dispose d'un délai de 15 jours à compter de la réception des produits pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage équivalent à celui d'origine), directement au photographe. Dans ce cas, la responsabilité du client est engagée. Tout dommage subi par le produit à cette occasion peut être de nature à faire échec au droit de rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation, le photographe procédera au remboursement des sommes versées, dans un délai de 15 jours suivant la notification de la demande et via un virement bancaire.

### 17.5 Livraison et emballage

La livraison des produits est assurée de bout en bout par le photographe.

Le produit est emballé avec soin par le photographe. Le produit est ensuite confié à un transporteur. Si le produit, malgré tous les soins apportés, arrive endommagé ou cassé au domicile du client, la société s'engage à prendre en charge les frais de renvoi. Un nouveau produit sera renvoyé si cela est possible, sinon, la commande sera remboursée, sans dédommagements possible pour le client.

En cas de retard d'expédition, le photographe contactera le client pour l'informer d'une éventuelle conséquence sur le délai de livraison.

#### 17.6 Droit de propriété

Le photographe conserve un droit de propriété sur les produits vendus jusqu'au complet paiement du prix par l'utilisateur. Il peut donc reprendre possession desdits produits en cas de non-paiement. Lors d'une vente, le photographe cède au client le produit physique et ses droits de représentation sur le produit, mais conserve le droit moral sur le produit ainsi que les droits liés à sa reproduction.

#### 18.8 Garanties légales

Les Produits vendus sur le Site sont garantis conformément aux dispositions légales du Code de la consommation et du Code civil telles que reproduites ci-dessous :

**Article L.211-4 du Code de la consommation** : *“Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.”*

**Article L.211-5 du Code de la consommation** : *“Pour être conforme au contrat, le bien doit :*

*1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :*

*– correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;*

*– présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;*

*2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.”*

**Article 1641 du Code civil :** *“Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l’usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l’acheteur ne l’aurait pas acquise, ou n’en aurait donné qu’un moindre prix, s’il les avait connus.”*

Tout produit revendu, altéré, modifié ou transformé n’est pas couvert par la garantie.

Celle-ci est limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d’un vice. Elle est exclue en cas de mauvaise utilisation ou d’utilisation anormale du produit ainsi que dans le cas où le produit ne respecterait pas la législation du pays dans lequel il est livré.

Le client devra informer le photographe de l’existence des vices dans un délai de deux semaines. Le photographe fera rectifier les produits jugés défectueux dans la mesure du possible. Si la responsabilité de photographe est retenue, la garantie est limitée au montant HT payé par le client pour la fourniture des produits.

Le remplacement des produits n’a pas pour effet de prolonger la durée de la garantie.

## **Article 18 : Protection des données personnelles**

Le Photographe s’engage à préserver les données personnelles de tout acte qui porterait atteinte aux droits et libertés des personnes concernées.

Le photographe est responsable du traitement au sens du RGPD. La photographe collecte et traite les données personnelles du client afin de réaliser la prestation, de transmettre les photographies et à des fins de gestion administrative et commerciale.

La base légale du traitement est le présent contrat entre le client et la photographe.

Dans le cadre de ces finalités de traitement, seules les données personnelles strictement nécessaires sont collectées et traitées.



Seul le photographe est destinataire des données personnelles du client ainsi que ses sous-traitants habilités. En aucun cas les données recueillies ne seront cédées ou vendues à des tiers ou transférées en dehors de l'Union Européenne.

Les données personnelles de contact du Client sont conservées le temps de la relation contractuelle puis 10 (dix) ans en archivage intermédiaire. A l'issue de ces 10 (dix) ans, les données personnelles sont supprimées. Les Photographies sont conservées selon les articles 11.

Selon les dispositions de la réglementation, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, à la portabilité de vos données, d'un droit de limitation et d'opposition pour des motifs légitimes ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données en cas de décès. Le Client peut exercer ses droits en adressant un e-mail [à [abertrand38@gmail.com](mailto:abertrand38@gmail.com)]. Dans le cas où le Client estimait que sa demande n'a pas été satisfaite ou considérerait que ses données personnelles ne sont pas traitées conformément à la réglementation, il pourra également adresser une plainte auprès de la CNIL, soit en ligne (<https://www.cnil.fr>), soit par courrier à l'adresse suivante : Commission nationale de l'informatique et des libertés, 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07.

## **Article 19 : Loi applicable et tribunal compétent**

Le présent Contrat est soumis à la loi française.

La langue du présent Contrat est la langue française.

En cas de litige, le tribunal de Commerce d'Albi sera seul compétent.

Médiation professionnelle:

## **Article 20 : Acceptation et modification des CGV**

La commande d'une prestation, le paiement de celle-ci ou la conclusion d'un devis emporte prise de connaissance et acceptation des présentes CGV. Les CGV sont mises à jour sur le site web.

Les parties peuvent librement et d'un commun accord modifier les présentes conditions, sans que cela n'affecte la validité du reste des CGV. Cette modification s'effectue au moyen d'une annexe jointe aux CGV et signée par les deux parties.

## **Annexe : Autorisation de droit à l'image**

Par les présentes, le Client autorise Arnaud Bertrand et la SARL AZ22 à le photographier et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, il autorise, Arnaud Bertrand et la SARL AZ22 à fixer, reproduire et communiquer au public les Photographies prises dans le cadre de la présente.

Les Photographies pourront être exploitées et utilisées directement par, Arnaud Bertrand et la SARL AZ22 sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits à des fins de communication relative à son activité de photographe.

Le Client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et qu'il ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Il garantit également qu'il n'est pas lié par un Contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.